

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

Compte rendu de la réunion de restitution du mercredi 05 juillet 2023

La réunion de restitution avait pour objectif de **présenter les retours de la concertation volontaire menée depuis mai 2023** et d'informer les participant.es des premiers arbitrages pris au regard des résultats de la concertation.

Etaient présents :

- **Sylvain Laval**, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole, chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces
- **Alan Confesson**, maire adjoint du secteur 2, Ville de Grenoble
- **Julie Alvarez**, Directrice de projets Service Pilotage de la maîtrise d'ouvrage et programmation, Grenoble Alpes Métropole
- **Bastien Dalmasso**, Chargé de mission participation citoyenne, Service participation citoyenne Grenoble Alpes Métropole
- **Laurence Difato**, Service commerce et artisanat, Grenoble Alpes Métropole
- **Marieke Verbrughe**, animatrice, Planète citoyenne

La réunion a réuni **113 participants** dont :

- Des **commerçant.es**
- Des **usagers** de la Place de Metz et de la Rue de Strasbourg
- Des **habitant.es**
- Des parents d'élèves et membres du personnel de **l'école Saint Joseph**
- Des **membres de l'Union de Quartier Centre-Ville** et de l'association **Les Amoureux de la place de Metz**

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

Introduction

Sylvain Laval, *Vice-président de Grenoble Alpes Métropole, chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces*



L' élu a rappelé le **calendrier de la démarche** et le cadre politique et administratif dans lequel s'inscrit le projet. La Métropole conduit le projet du fait de ses compétences en aménagement de l'espace public et la Ville porte le projet pour ses compétences sur l'aménagement des voiries. Sylvain Laval a rappelé que les orientations présentées ce jour ne sont pas encore définitives car l'architecte-urbaniste-paysagiste est en cours de recrutement et travaillera sur le détail du projet à l'automne 2023.



Alan Confesson, *maire adjoint du secteur 2, Ville de Grenoble*



L' élu a indiqué qu'un travail conséquent a lieu entre la Ville et la Métropole afin de mettre en œuvre un projet répondant aux objectifs d'apaisement et de mise en valeur du patrimoine.

Bastien Dalmasso, *Chargé de mission participation citoyenne, Service participation citoyenne Grenoble Alpes Métropole*

Le cadre de la concertation a été rappelé:

- **Concertation volontaire**, qui se tient en amont du recrutement d'un prestataire en charge de la conception du projet
- Restitution de l'ensemble des échanges prévue dans une **analyse finale** (éléments qui font consensus ou non, signaux faibles) et au travers d'un **cahier de préconisation** qui sera transmis au paysagiste concepteur

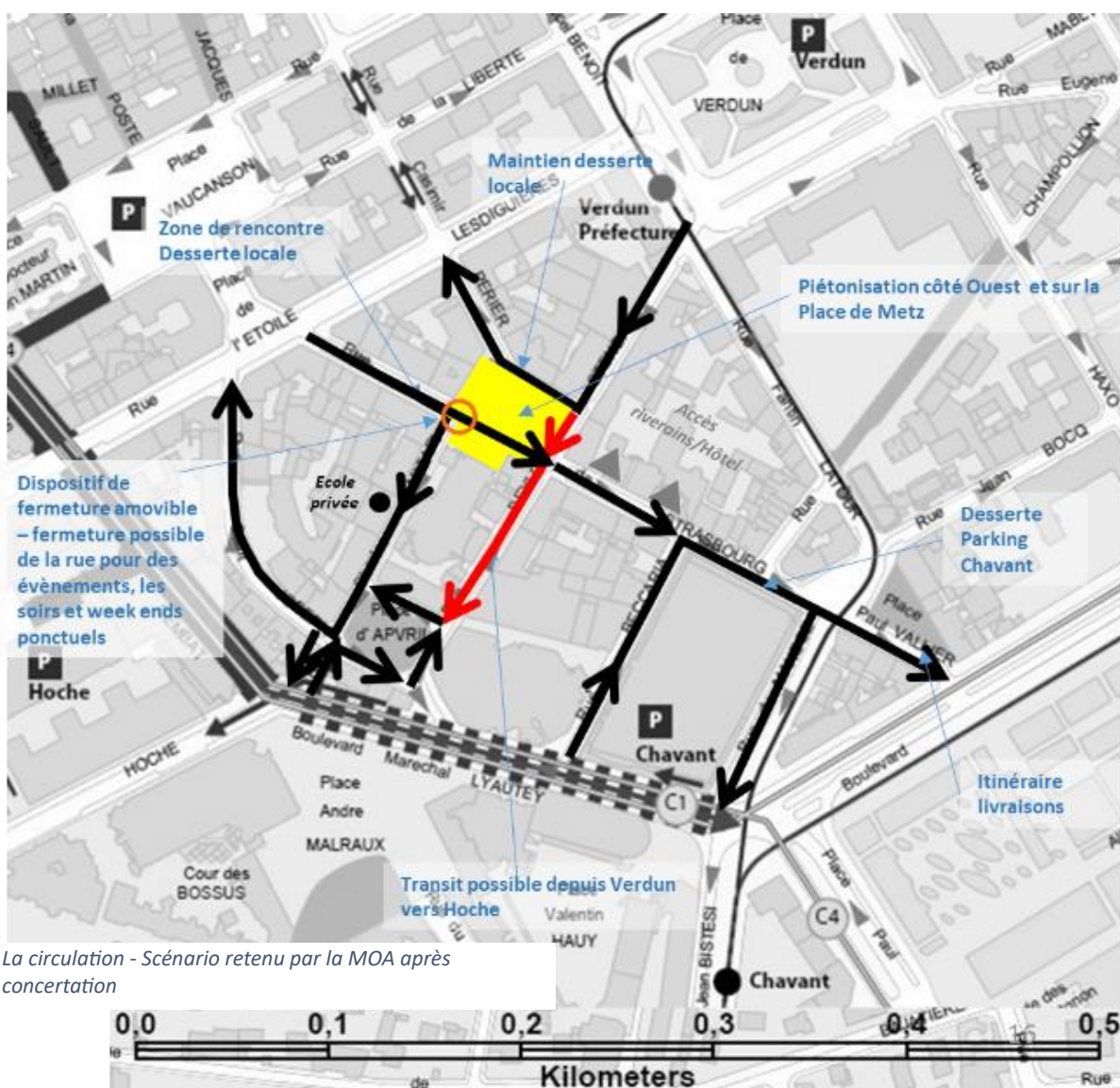
Marieke Verbrugge, *animatrice en participation citoyenne* a présenté les résultats de la concertation ainsi qu'une **synthèse des constats majoritaires** :

- Un **manque de sécurité** dans le quartier, manque d'éclairage
- Une **rotation régulière des places de parkings** en ouvrage à proximité, peu de stationnements vélos
- Un **esprit village**, un quartier agréable
- Des **conflits d'usages entre piétons et cyclistes** sur les trottoirs et un double-sens cyclable dangereux
- Des **revêtements en mauvais état**, trottoirs étroits, rue de Strasbourg bombée

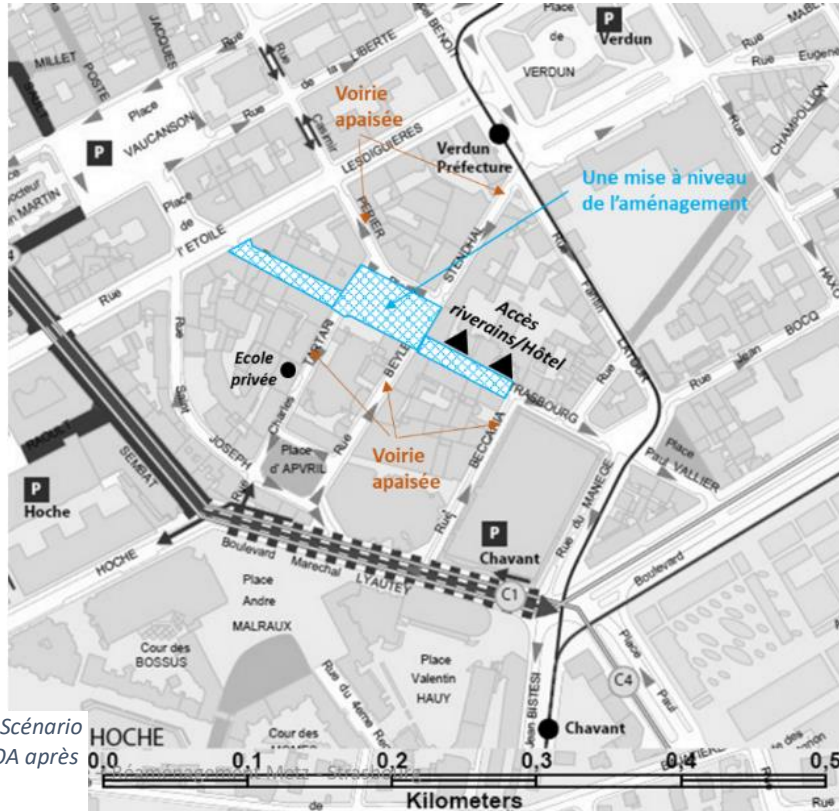
Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

Julie Alvarez, Directrice de projets Service Pilotage de la maîtrise d'ouvrage et programmation, Grenoble Alpes Métropole

Les enjeux concernant le réaménagement ont été réévalués au regard des retours issus de la concertation, notamment sur le besoin de **conforter la dynamique commerciale**. Il a été aussi décidé du **maintien la circulation sur la rue de Strasbourg** pour répondre à une demande forte mis en avant lors de la concertation. Afin de répondre à l'objectif du réaménagement qui est de donner une véritable place aux mobilités alternatives, la **possibilité de fermer la rue de Strasbourg lors d'évènements est préservée**. Le scénario retenu pour l'heure comprend un **inversement de la circulation au sud de la rue Beyle Stendhal** afin de tendre vers un objectif de fluidification du transit sur la rue de Strasbourg.



Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg



Place piétonne - Scénario retenu par la MOA après concertation

Un temps d'échange s'est ensuite tenu afin de permettre aux participants de poser leurs questions et de faire remonter leurs besoins et attentes aux élus et agents de la Ville et Métropole. Plusieurs sujets ont été évoqués ;

La circulation et le stationnement



Julie Alvarez a annoncé la suppression d'une soixantaine de places de parking sur la Place de Metz ainsi que le passage en zone orange de toutes les rues adjacentes. Cela permet une rotation plus rapide qu'en zone violette et verte et est donc plus attractif pour les commerçants. L'ambition est aussi d'harmoniser le stationnement existant. Concernant les stationnements présents sur la rue de Strasbourg, ils deviendront des aires de livraison avec une possibilité de stationner 20 minutes hors livraison. Cette décision est effectuée au regard du contexte des parkings en ouvrage et de leurs réserve en termes de rotation.

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

Une demande de privilégier le stationnement en zone violette



Plusieurs participants ont demandé si un **passage du stationnement en zone orange en zone violette** était envisageable.



Alan Confesson a rappelé que le fondement du projet est bien **la rotation**, ce qui explique le choix de zones de stationnement orange.

Enfin, un participant a demandé de disposer d'une présentation du nombre de places de parkings utilisées par les abonnées et le nombre de places restantes sur les **parkings en ouvrage**. Les participants ont ainsi mis en avant leur inquiétude concernant la suppression du stationnement sur la Place de Metz et ont demandé si ce projet pouvait encore évoluer.

Les participants ont enfin souligné la nécessité d'avoir des **places de stationnement PMR** sur le quartier.

Le stationnement artisan ponctuel



La gérante de la cordonnerie rue de Strasbourg a mis en garde sur les problèmes posés par la suppression des stationnements. Elle a mis en avant la problématique du **stationnement des artisans en intervention dans les commerces** en indiquant qu'il n'est pas possible pour eux de stationner seulement 20 minutes sur ces places. Il a aussi été demandé si les **deux rangées de stationnements** sur la rue allaient être préservées.



Alan Confesson a indiqué que dans le cas de situations comme celles-ci, une réflexion pourra avoir lieu pour établir dans quelles mesures des autorisations de stationnements plus longs pourront être délivrées.

L'impact de la suppression du stationnement pour certains commerces



Le gérant du magasin **Infinessance déco** a exprimé avoir fait un pointage depuis le début de la concertation pour savoir comment se rendent ses clients dans son commerce. Il en ressort que **80% de sa clientèle s'y rend en voiture**. Il a partagé sa crainte concernant **la survie de son commerce** et vis-à-vis d'une coupure future de la rue de Strasbourg. Un participant a demandé si une bande de places de livraison allait être supprimé.

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

La diminution de la place de l'automobile en ville



Un commerçant a exprimé avoir le sentiment que le **projet de réduction de la voiture dans le quartier était d'ores et déjà arbitré** et que la concertation ne prenait pas véritablement en compte les retours des participants.



Alan Confesson a rappelé que dans les années 1990 les **espaces publics ont été pensées et conçues via le prisme de l'automobile**. Les temps changent et les enjeux évoluent, il est nécessaire de revoir aujourd'hui cette manière de faire les espaces publics et de **permettre à d'autres modes de trouver leurs places tels que la marche et le vélo** afin de tendre vers **l'intermodalité**.

En plus, il ne ressort pas de la concertation une opinion largement majoritaire ; certains habitants souhaitent moins de voiture dans leur quartier afin de s'y promener et cela représente aussi une réponse au changement climatique. Enfin, la voiture disposera encore d'une place importante puisque le stationnement est maintenu sur les autres rues et que la circulation est préservée sur la rue de Strasbourg.

Une place de Metz piétonne



Une volonté de végétaliser la place de Metz tout en préservant du stationnement



Selon un parent d'élève de l'école Saint Joseph, **la Place de Metz fonctionne aujourd'hui très bien**. Il a été demandé de **préserver des places de parking, mettre des arbres et rénover les revêtements**. Un autre participant a proposé de mettre des **carrés végétal** sur la place.



Sylvain Laval a expliqué que **pour rajouter des arbres, la suppression de places de stationnement est nécessaire**. En effet, les emprises pour un arbre aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'auparavant.

De plus, la vocation n'est pas de préserver un parking sur la place mais au contraire d'en faire un véritable espace de rencontre.

Julie Alvarez a indiqué les objectifs du projet de réaménagement :

- Permettre la **tenue d'évènements** tels que la descente des Alpagnes ou des brocantes

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

- Maximiser les plantations au cœur de la place (pas de contrainte de réseaux donc possible de planter massivement au centre de la place). Concernant le reste du secteur, la plantation sera partielle (1 arbre ou 2)
- Sur la présence de l'eau sur la place, le maître d'œuvre indiquera les différentes possibilités

« Pourquoi la ville doit servir de parking pour les habitants du Grésivaudan et d'ailleurs ? »

Un habitant du quartier depuis 20 ans



Un habitant a indiqué avoir abandonné la voiture depuis 5 ans. Actuellement, il a des enfants et utilise l'autopartage ce qui est très pratique pour lui. Il a exprimé une déception vis-à-vis de l'opposition forte à la volonté de supprimer du stationnement sur la Place de Metz et la volonté des habitants de vouloir préserver une place de stationnement juste devant chez eux. Il a affirmé comprendre la crainte des commerçants mais a dénoncé la position des habitants sur le sujet.

Une grenobloise a rebondi en témoignant son affection pour ce quartier qu'elle n'habite pas et ses commerces de qualité. Toutefois, elle a fait part de son regret de ne pas pouvoir y flâner et des aménagements à revoir dans le quartier. Cette partie de la ville est selon elle, dangereuse à pied et à vélo. Elle a proposé de réaliser des aménagements temporaires afin d'expérimenter de nouvelles choses.

Le besoin d'améliorer la circulation cyclable a été pointé avec notamment la question du double sens cyclable qui est dangereux selon plusieurs participants.



Sylvain Laval

Concernant la rue de Strasbourg et compte tenu de son étroitesse, les mobilités doivent être partagées. Il faut trouver un équilibre afin de créer de véritables pistes cyclables en supprimant possiblement une rangée de stationnement par exemple.

Pour plusieurs participants, la piétonnisation n'a pas été bénéfique au centre-ville qui perd en dynamisme et les commerces en attractivité. L'exemple des Halles et de la perte d'une partie de la clientèle dont celle du Grésivaudan a été cité.

Plusieurs participants ont évoqué les questions de sécurité : manque d'éclairages nocturnes, des squats et deal, incivilité générant du bruit.

La coupure de la rue de Strasbourg lors d'événements doit avoir lieu de manière ponctuelle selon une participante.

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

La proposition citoyenne d'un marché ne représentant pas un besoin pour le quartier (déjà un à Hoche) pour une participante

La circulation automobile dans le quartier

Faire passer la circulation de transit sur les voies de tram



Un participant a demandé s'il est possible de détourner la circulation de transit rue de Strasbourg en donnant l'exemple de l'utilisation des voies de tramway par les voitures afin d'évacuer les voitures du centre-ville.



Sylvain Laval, au sujet de la circulation de transit, indique qu'une distinction s'opère entre les véhicules qui passent et ceux qui s'arrêtent. La logique de la Métropole est de privilégier le passage des voitures sur les grands axes.

Aussi, le secteur est usé et n'est pas adapté aux enjeux (revêtements usés, manque d'arceaux à vélo) et obligations légales actuelles (places de stationnement PMR). L'objectif est de trouver des compromis en tenant compte de l'ensemble des usages actuels.

Au sujet de l'utilisation du tram pour fluidifier le transit, la réglementation actuelle interdit la circulation sur les voies de tram.

Le comptage de la circulation



Une habitante a fait part de son étonnement sur les données GPS utilisées dans le cadre des études. Cela induit, d'après elle, une mauvaise perception des déplacements et n'est pas représentatif des déplacements cyclables.



Sylvain Laval a exprimé que l'utilisation des données GPS utilisées dans le comptage permettent de savoir d'où viennent les gens et où ils vont. Ce n'est pas un mauvais mode de calcul et il est réalisé par des bureaux d'études spécialisés dont c'est le métier..

Julie Alvarez a indiqué que la technique de comptage est réalisé par un bureau d'étude spécialisé via des données de GPS dans le respect les normes du RGPD.

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

L'inversement du sens de circulation sur le sud de la rue Beyle Stendhal



Un participant a pointé le fait que l'inversement du sens de circulation sur la rue Beyle Stendhal allait **empêcher l'accès à certains parkings**. Un habitant de la place de Metz, architecte urbaniste de formation, a mis en avant deux problématiques soulevées par cet inversement du sens de la circulation :

- L'accès aux garages
- Le report de la circulation et allongement du trajet



Julie Alvarez a expliqué que la volonté était d'avoir une circulation plus faible.



Plusieurs participants ont indiqué que ce scénario de circulation allait avoir des **conséquences d'encombrement d'autres rues** telles que la **rue Tartari** et la **rue Lesdiguières**. Cela causerait également un **allongement des trajets automobiles**, ce qui n'est pas un gain en réduction des gaz à effet de serre bien au contraire.



Une habitante a exprimé que l'inversement du sens de circulation sur la rue Beyle Stendhal allait être un **bouleversement important** et a demandé ce qui justifie cette décision. Elle a également demandé des explications concernant la décision de fermer l'ouest de la place et le devenir du morceau de rue supprimé.



Sylvain Laval a expliqué au sujet de l'ouest de la Place de Metz, que l'idée est **d'aménager un coin terrasses** sur une partie de la place et d'avoir plus de places pour les piétons, en indiquant que cela était une demande issue de la concertation. Concernant le reste de la place, la circulation est entièrement maintenue.

Sur l'inversement du sens de circulation de la rue Beyle Stendhal, la **réflexion va être poursuivie, la proposition n'est pas figée**.

Un projet apprécié et nécessaire



Une habitante a exprimé faire ses courses dans le quartier depuis 20 ans, un quartier qu'elle apprécie. Elle a souligné son **enthousiasme vis-à-vis de la concertation** et la « chance » d'être invité à cette réunion. Selon cette participante, il est nécessaire de faire des **études complémentaires concernant la circulation**. Elle a pointé la **nécessité de réaménager le quartier** et son intérêt pour le projet présenté en expliquant que le quartier n'est plus « au goût du jour et plus digne de la Métropole » (revêtements, déplacements piétons difficiles).

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg

Les travaux



Une participante a fait part d'un besoin de **rénovation du tout à l'égout** au niveau de son immeuble sur la place de Metz.



Concernant les problèmes d'assainissement, **Sylvain Laval** a expliqué que le sujet relève de la **responsabilité de la Métropole**. Il est nécessaire de voir si les réseaux sont adaptés pour faire des travaux. Le cas échéant, la structure de la chaussée est reprise afin de la remettre à niveau.

Une crainte vis-à-vis de l'enchaînement des travaux



Le gérant du Cactus Noir a demandé des informations concernant **la durée et le périmètre des travaux d'assainissement** sur la rue de Strasbourg. Il a mis en avant sa crainte vis-à-vis de la durée des travaux sur deux années consécutives qui impacterait fortement la dynamique commerciale.



Julie Alvarez a expliqué que les travaux d'assainissement allaient engendrer la fermeture de tronçons de rue pendant un mois, un mois et demi et non une fermeture complète de la rue.



Concernant les travaux de réaménagement **Sylvain Laval** a souligné que la plus grande partie des travaux auront lieu sur la Place de Metz qui est au cœur du projet de réaménagement. **La rue de Strasbourg ne sera pas entièrement bloquée** mais par petites parcelles puisque le travail est davantage de l'ordre de la rénovation. Des informations plus détaillées concernant les travaux seront transmis dans les mois qui viennent.

Le cadre de la concertation

Impliquer l'école Saint Joseph à la concertation



L'assistante de direction de l'école Saint Joseph a exprimé un **regret de ne pas avoir été associé à la concertation**. La problématique de la sécurité devant l'école méritait selon elle d'être prise en compte d'autant plus que cela fait plusieurs années que c'est un réel enjeu pour l'école et que **des ralentisseurs sont souhaités**. Les participants ont demandé à être davantage informés de l'avancée du projet.

Concertation sur le projet de réaménagement du quartier Metz-Strasbourg



Bastien Dalmasso a annoncé que pour la suite de la concertation l'école Saint Joseph sera prise en compte et associé davantage.

Conclusion

La réunion de restitution a été l'occasion de **présenter les retours de la concertation volontaire menée depuis mai 2023** et d'informer les participant.es des premiers arbitrages pris au regard des résultats de la concertation. Un point notable de ce temps d'échange a été **le soulagement exprimé** par les participants en apprenant que **la rue de Strasbourg n'allait finalement pas être coupée au flux de transit**. Les élus ont rappelé qu'actuellement, le projet de réaménagement du quartier Metz Strasbourg est en phase de recrutement d'une équipe pluridisciplinaire (architecte-urbaniste, paysagiste concepteur) pour l'automne 2023. Le projet sera dessiné dans ses détails à ce moment-là. Un plan de réaménagement définitif sera élaboré en tenant compte de l'ensemble des contributions issues de la concertation.

Concernant les suites de la concertation, les élus ont fait part de leur volonté d'intégrer étroitement l'école St Joseph afin de se pencher sur l'enjeu de sécurité devant l'école. Il a été rappelé que **les directions entreprises par la Métropole et la Ville ne sont pas définitives** et font actuellement **l'objet de réévaluation**. C'est le cas notamment sur l'inversion du sens de circulation de la rue Beyle Stendhal, les élu.es souhaitent poursuivre la réflexion compte tenu des craintes des participant.es. Ainsi, l'ambition est de trouver des compromis en veillant à tenir compte de la **diversité des usages actuels** dans le quartier.

Enfin, **concernant les travaux de réaménagement prévus au printemps 2025**, Sylvain Laval a souligné que la plus grande partie des travaux auront lieu sur la Place de Metz qui est au cœur du projet de réaménagement. La rue de Strasbourg ne sera pas entièrement bloquée mais par petites parcelles puisque le travail est davantage de l'ordre de la rénovation. Des informations plus détaillées concernant les travaux seront transmises dans les mois qui viennent.